



Expédition

numéro de répertoire 202X/
date du prononcé JJ/MM/2025
numéro de rôle 2X/...../D

délivrée à	délivrée à	délivrée à
le € BUR	le € BUR	le € BUR

☐ ne pas présenter à
l'inspecteur

so

**Tribunal de première instance
francophone de Bruxelles,
section civile**

Procès-verbal de conciliation

Chambre des saisies
Affaires civiles

présenté le
ne pas enregistrer

Le 202X¹, à h.....,

En chambre du conseil de la chambre des saisies du tribunal de première instance francophone de Bruxelles,

Devant Nous,

- M. Ph. BAUDOUX / Mme C. CNOP / Mme O. MATIYCHUK, juge des saisies au tribunal de première instance francophone de Bruxelles,
- Assisté(e) de Mme A. DECOTTIGNIES, greffière,

EN CAUSE DE :

[*Nom et adresse complète de la partie requérante, en ce compris n° BCE*]

partie requérante,
représentée par Me loco Me
dont le cabinet est établi
E-mail :

ET :

1. [*Nom et adresse complète de la partie, en ce compris n° RN*]

représenté(e) par Me loco Me
dont le cabinet est établi
E-mail :

2. [*Nom et adresse complète de la partie, en ce compris n° RN*]

représenté(e) par Me loco Me
dont le cabinet est établi
E-mail :

* * * * *

Conformément aux articles 732 et 733 du Code judiciaire et VII.147/24 du Code de droit économique,

Vu la requête déposée au greffe et la convocation envoyée par courriel et/ou simple lettre à chacune des parties ci-avant qualifiées,

¹ Les parties sont invitées à compléter les passages indiqués en rouge.

La demande tend à concilier les parties quant à l'exécution d'un acte notarié passé devant le notaire de résidence à, le

Le 202X, à h

Comparaissent :

..... pour la partie requérante

.....

.....

.....

Il ressort des explications données lors de l'audience de ce jour/ de la lettre de la partie requérante du que la (les) partie(s) débitrice(s) a (ont) apuré l'arriéré et qu'il y a dès lors lieu de constater que la présente tentative de conciliation est devenue sans objet.

Sur quoi,

Nous, M. Ph. BAUDOUX / Mme C. CNOP / O. MATIYCHUK, juge des saisies,
Assisté(e) de Mme A. DECOTTIGNIES, greffière,

Constatons que la présente tentative de conciliation **est devenue sans objet.**

A. DECOTTIGNIES

**Ph. BAUDOUX
C. CNOP
O. MATIYCHUK**